

SELECTION DE CONSULTANT

DOSSIER DE DEMANDE DE PROPOSITIONS

MISSION ASSISTANCE TECHNIQUE

STRATEGIE ENVIRONNEMENTALE

ASSILASSIME

TOGO

FEVRIER 2021

Avec l'appui financier de



DDP N°: ASSILASSIME/01/2021/TOGO/FA

TABLE DES MATIÈRES

Section 1. Lettre d'invitation	2
Section 2. Note d'information aux Consultants.....	3
Section 3. Termes de référence.....	6

Section 1. Lettre d'invitation

Montrouge, le 09/02/2021

Madame/Monsieur,

1. La Fondation Grameen Crédit Agricole a obtenu un financement (ci-après dénommé « les fonds ») de l'Agence française de Développement (ci-après dénommée « l'Agence »), en vue de financer en partie le coût du Programme d'assistance technique de la Facilité Africaine, et se propose d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements autorisés au titre du présent Marché.

2. La Fondation sollicite maintenant des propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : Mission Assistance technique « Stratégie environnementale » pour Assilassimé - Togo. Pour de plus amples renseignements sur les services en question, veuillez consulter les Termes de référence à la Section 3 du document.

3. La présente Demande de propositions (DP) est lancée sur une base ouverte à tout prestataire de services qualifié.

4. Le Consultant sera choisi par la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC ») et conformément aux procédures décrites dans la présente DP. Le budget maximal pour la réalisation de cette mission est limité à 10 000 EUR HT (dix mille euros hors taxe).

5. La présente DP comprend les sections suivantes :

Section 1 - La présente Lettre d'invitation

Section 2 - Note d'information aux Consultants

Section 3 - Termes de référence

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Violette CUBIER,

Chargée de Programme Assistance Technique

Section 2. Note d'information aux Consultants

DONNEES PARTICULIERES

- 1.1 Nom du Maître d'Ouvrage : Grameen Crédit Agricole Microfinance Foundation représentée par Violette CUBIER, Chargée de programme Assistance Technique
- Mode de sélection : Sélection fondée sur la qualité et le coût (« SFQC »)
- 1.2 Nom, objectifs et description de la mission : Mission Assistance Technique Stratégie environnementale pour Assilassimé - Togo
- 1.3 Le Maître d'Ouvrage fournit les intrants suivants : Tout document disponible qui pourrait être utile à la bonne conduite de la mission
- Des éclaircissements peuvent être demandés jusqu'à 2 (deux) jours avant la date de soumission.
- Les demandes d'éclaircissement doivent être expédiées par email aux adresses suivantes: ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ; victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
- 2.1 Les propositions seront soumises dans la langue suivante : Français.
- 2.2
- i) Le nombre de jours de travail de personnel spécialisé nécessaires à la mission est estimé à : 15 jours.
 - ii) Le personnel clé doit posséder au minimum l'expérience suivante :
 - Expérience dans le secteur de la recherche en microfinance avec des connaissances approfondies dans le domaine de la microfinance verte et de la finance verte inclusive ;
 - Conduite de missions similaires auprès d'institutions de microfinance, de préférence en Afrique de l'Ouest et idéalement au Togo.
 - iii) Langue(s) de rédaction des rapports afférents à la mission : Français
- 2.3
- iv) La formation constitue un élément important de cette mission : oui

- 2.4 La composante du prix correspondant à des dépenses locales doit être libellée en Euro et si possible dans la monnaie nationale (FCFA). L'offre financière devra obligatoirement être présentée hors taxe.

Le Soumissionnaire qui compte engager des dépenses dans d'autres monnaies pour la réalisation des prestations, dénommées "monnaies étrangères" ci-après et dans le Marché, indiquera en Euro le montant de l'offre nécessaire pour couvrir les besoins en monnaies étrangères.

- 2.5 Les propositions doivent demeurer valides 60 jours après la date de soumission.
- 3.1 Les Consultants doivent soumettre une version électronique de chaque proposition (une version électronique pour la proposition financière et une version électronique pour la proposition technique).
- 3.2 Les propositions doivent être soumises à l'adresse, la date et à l'heure suivantes :
ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ;
victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
 au plus tard le 02/03/2021 à 18 H (heure locale de Paris)
- 3.3 Tout complément d'information au Maître d'Ouvrage doit être envoyé à :
ami.faciliteafricaine@credit-agricole-sa.fr ; violette.cubier@credit-agricole-sa.fr ;
victoire.binson@credit-agricole-sa.fr
- 4.1 Le nombre de points attribué pour chaque critère par sous critère d'évaluation est le suivant : (valeurs indicatives)

	<u>Points</u>
i) Expérience des Consultants pertinente pour la mission	[5 - 10]
ii) Conformité aux Termes de référence, du plan de travail et de la méthode proposés	[20 - 50]
iii) Qualifications et compétence du personnel clé pour la mission	[30 - 60]
iv) Qualité du programme de transfert de connaissances (formation) ; optionnel	[0 - 10]
v) Participation locale (en termes de représentation des nationaux parmi le personnel clé proposé par les sociétés étrangères et locales ; maximum 10 points) ; optionnel	[0 - 10]
Total :	100

Le nombre de points attribué pour chaque sous-critère d'évaluation des qualifications du personnel est le suivant :

	<u>Points</u>
i) Qualifications d'ordre général	[20 - 30]
ii) Pertinence pour le projet	[50 - 60]
iii) Expérience de la région et connaissance de la langue	[10 - 20]
Total :	100
Le score technique minimum requis est de :	70 points
4.2 Monnaie utilisée pour la conversion des prix : Euro	
4.3 Les poids respectifs attribués aux Propositions technique et financière sont :	
T = <u>0,8</u> , et	
P = <u>0,2</u>	
4.4 Les négociations ont lieu par email à l'adresse suivante : <u>violette.cubier@credit-agricole-sa.fr</u>	
5.1 Le début de la mission est prévu pour mars 2021 mais la date précise sera à définir en accord avec Assilassimé.	

Section 3. Termes de référence

Le présent Appel d'Offre est relatif à une mission « Stratégie environnementale » au profit d'Assilassimé - Togo qui est une institution partenaire de la Facilité Africaine.

Ce programme cible des institutions de petite taille, ayant un potentiel de développement, mais présentant des faiblesses qui ne les rendent pas encore éligibles au financement de la Fondation, selon ses critères actuels. Ainsi, le dispositif entend mettre à la disposition de ces IMF, un prêt associé à un programme d'assistance technique, afin d'accompagner leur développement institutionnel et élargir la portée de leurs activités et leur permettre à terme de devenir éligibles au financement de la Fondation.

A. Contexte

Assilassimé Solidarité est une institution de microfinance sociale qui a été créée sous la forme juridique « Association loi 1901 » de droit togolais sous le récépissé n°1537/MATDCL-SG-DLPAP-DOCA du 28.12.2012.

Elle a été promue par Entrepreneurs du Monde, une ONG Française créée en 1998 suivant le récépissé N°2400 du 19 juin 1998 dont le siège social est basée à Vaulx-en-Velin (France) et qui œuvre dans les domaines de la microfinance sociale, de l'accès à l'énergie et de l'appui aux très petites entreprises. Entrepreneurs du Monde est enregistrée au Togo au niveau du Ministère de l'Administration Territoriale, de la Décentralisation et des Collectivités Locales, en tant que représentation d'association étrangère sous le récépissé N°51, adopté le 1er juin 2012.

Elle a obtenu l'agrément d'exercer l'activité de microfinance notamment l'agrément sous le numéro n°366/MEF/SG/CAS-IMEC délivré par le Ministère de l'Économie et des Finances togolais.

Assilassimé Solidarité cible les personnes exclues de l'offre classique de microfinance. Elle porte une attention particulière aux populations vulnérables telles que les personnes vivant avec le VIH, les personnes en situation de handicap, les femmes veuves, les portefaix... et développe pour ce faire une méthodologie très spécifique alliant services financiers (crédit, éducation financière ...) et socio-économiques (formations, conseil à la gestion d'activités génératrices de revenu). Au 31 décembre 2020, Assilassimé Solidarité a enregistré un encours de crédit de 1,9 milliards de FCFA (2,9 millions d'euros) pour 21 041 emprunteurs actifs dont 91% de femmes et 10% vivant en milieu péri urbain.

Consciente des enjeux liés au changement climatique pour ses clients et pour elle-même, ainsi que dans un souci de responsabilité sociale, Assilassimé Solidarité souhaite définir une stratégie environnementale. Ce projet a pour objectif d'aboutir à une stratégie et à la mise à disposition d'un plan d'actions sur ce thème, à la mise à niveau du management sur les concepts et les connaissances de base ainsi qu'à une meilleure intégration de l'offre de financement proposé par l'institution à ses clients. Cette mission vise à être une première intervention pour introduire la finance verte inclusive au sein d'Assilassimé Solidarité et améliorer la performance environnementale de l'institution.

B /. Les principaux objectifs

L'objectif général de cette mission est de :

- (i) Définir les objectifs organisationnels d'Assilassimé Solidarité, afin d'améliorer la gestion de la performance environnementale au sein de l'IMF et renforcer sa position dans le domaine de la finance verte inclusive ;
- (ii) Analyser les procédures existantes et exprimer des recommandations ;
- (iii) Evaluer et, dans la mesure du possible, développer son offre de produits verts ;

- (iv) Former l'équipe aux concepts de base de la gestion de la performance environnementale et du financement vert inclusif.

Les objectifs spécifiques sont de fournir à Assilassimé Solidarité :

- Un diagnostic basé sur une analyse institutionnelle détaillée qui fasse l'état des lieux : (i) des actions de l'institution dans le domaine du financement vert inclusif, et fournit une première évaluation des opportunités de développement dans ce domaine ; (ii) des actions mises en place en interne pour améliorer la performance environnementale de l'institution ;
- Un plan d'action et un plan de travail pour une intervention plus poussée au niveau du développement institutionnel vers une organisation active et responsable d'un point de vue environnemental.

C/. Activités à réaliser dans le cadre de la mission

La mission comprendra les activités suivantes:

1 /. Exécuter une évaluation institutionnelle, basée sur des entretiens avec la direction et le personnel, au moins 2 visites terrain ainsi que la révision des procédures existantes afin de les compléter ou, le cas échéant, proposer des améliorations. L'évaluation comportera :

- a. L'évaluation de l'exposition aux risques environnementaux d'Assilassimé Solidarité et de ses clients ;
- b. L'identification des besoins / capacités / opportunités réelles et des activités existantes pour renforcer les actions de l'institution dans le domaine de la finance verte inclusive et améliorer la performance environnementale de l'institution ;
- c. L'identification des options stratégiques concrètes prioritaires ;
- d. La définition des besoins opérationnels pour la mise en œuvre de la stratégie proposée.

2 /. Renforcer les capacités des membres du comité de coordination (17 personnes) composés des responsables de services et des responsables d'agence dans le domaine de la gestion de la performance environnementale et de la microfinance verte afin de les mettre à niveau sur les concepts et les connaissances de base.

3 /. Fournir des conseils stratégiques pour développer la stratégie environnementale, tant au niveau interne (organisation) qu'externe (offre et service) d'Assilassimé Solidarité :

- a. Présenter les meilleures pratiques internationales pour une finance verte inclusive effective et efficace ;
- b. Mener une analyse comparative entre l'état des lieux institutionnel et les meilleures pratiques internationales ;
- c. Présenter des options stratégiques pour développer davantage les actions de l'institution dans le domaine de la microfinance verte et pour améliorer sa performance environnementale ;
- d. Présenter les implications opérationnelles pour chaque option ;
- e. Organiser un atelier stratégique de validation des options stratégiques et des actions à retenir avec les membres de la direction de l'institution.

D/. Résultats attendus

Les résultats escomptés sont les suivants:

1/. L'IMF a une compréhension claire des opportunités et des défis pour élaborer et mettre en œuvre des initiatives dans le domaine du financement vert inclusif et pour améliorer sa gestion de la performance environnementale, et a défini - avec le consultant - une stratégie préliminaire et un cadre de mise en œuvre.

2 /. L'IMF a élaboré un plan d'action concret, et défini le budget et les ressources nécessaires pour mettre en œuvre des initiatives pertinentes.

3 /. Les politiques, procédures et produits existants ont été revus et, le cas échéant, un plan d'action pour l'amélioration et les premiers conseils seront fournis.

4 /. Les membres de la Direction ont été formés sur les concepts de base de la gestion de la performance environnementale et du financement vert inclusif.

E/. Livrables attendus

Les produits livrables attendus sont les suivants:

1/. Un rapport synthétique sur l'intervention fournie à l'IMF, y compris, mais sans s'y limiter:

- a. Résultats de l'analyse institutionnelle, y compris une comparaison vis-à-vis des meilleures pratiques internationales.
- b. Résultats de l'analyse stratégique, y compris les défis et les opportunités identifiés.
- c. Des recommandations ont été exprimées et les prochaines étapes ont été identifiées.

2 /. Plan d'action pour les prochaines étapes, coordonné avec l'équipe de direction.

3 /. Les modules de formation et les listes de présence signées par les participants.

4 /. Rapport de synthèse de l'atelier de validation stratégique, incluant le matériel utilisé pendant l'atelier ainsi que les options stratégiques retenues.

F/ Indications supplémentaires.

- Les activités seront réalisées sur le terrain ou à distance au cas où le contexte actuel ne favorise pas un déplacement sur le terrain.
- L'ensemble des livrables devra être envoyé dans un délai de 2 mois après la signature du contrat.